

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 20: 1875 130 ans, 3000e numéro 2005

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

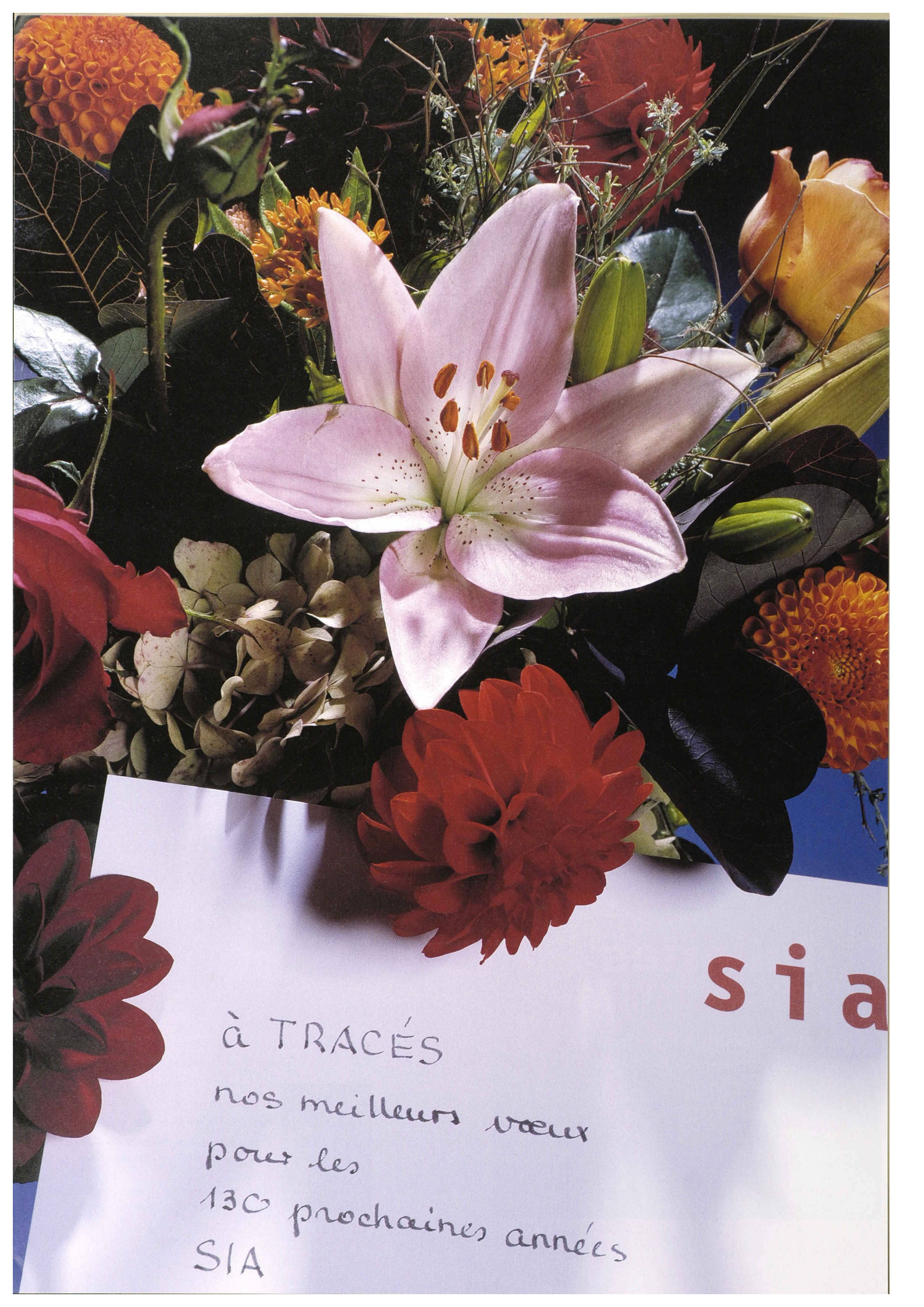
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



à TRACÉS
nos meilleurs vœux
pour les
130 prochaines années
SIA

s i a

3000 numéros, 130 ans

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



ÉDITORIAL

La présente édition, 3000^e numéro publié, marque le 130^e anniversaire de notre revue, fondée en 1875. Le terme retenu pour célébrer un âge appréciable peut paraître surprenant. L'autocélébration n'a en effet jamais fait partie des usages en vigueur au sein des rédactions successives : on ne trouve guère de trace dans les archives d'un jubilé précédent. Par nature, la périodicité régulière d'une revue tend à emprisonner les faits dans une temporalité brève, alors même que son objet de préoccupation, l'environnement architectural, naturel et construit, détermine la forme du territoire sur le très long terme.

Plusieurs motifs justifient donc de consacrer un numéro à la mise en perspective d'une trajectoire éditoriale remarquable.

En premier lieu, il nous importe de rappeler la mémoire des onze rédacteurs en chef qui, deux fois par mois, ont livré sans discontinuité aux ingénieurs et aux architectes du canton de Vaud, de la Romandie dès 1900, un bulletin rapportant les réalisations les plus remarquables de leurs pairs. Ensuite, il convient de porter un regard critique sur les archives ainsi patiemment constituées, en interrogeant la pratique de l'accumulation des sources, le mode de construction de figures historiques émergentes ou en mettant en perspective des événements répétés, fut-ce en mettant au jour ce qui s'apparente à des secrets de famille. La publicité fait elle aussi partie de cette histoire, en tant que témoin de l'évolution des moyens de production, de l'éditeur autant que de l'économie du bâtiment en Suisse romande.

Nonobstant sa valeur patrimoniale, un périodique doit à nos yeux jouer un rôle actif dans son temps. C'est pourquoi *TRACÉS* s'est étroitement associé à l'organisation du concours international d'urbanisme lancé par la section genevoise de la Fédération des architectes suisses (FAS). Cet événement, dont les résultats sont publiés dans les pages qui suivent, marque la prise de position active et inédite de la profession dans un débat essentiel sur le développement urbain de l'agglomération genevoise. Disposant de l'appui de mécènes privés, plaçant la discussion au plus haut niveau grâce à un jury de réputation internationale, les organisateurs prennent date. Ils démontrent que, plutôt que de se contenter d'attendre une commande définie par les pouvoirs publics, les architectes peuvent agir collectivement pour proposer une orientation pertinente du développement de la cité.

Francesco Della Casa